



**Club des jeunes contre la violence à Kinshasa
Kinshasa (Kintambo, Bumbu et Makala)**



Rapport narratif Annuel 2018

(Du 01 janvier au 31 décembre 2018)

Soumis à LPI
Contract n°
Soumis par REEJER

26 février, 2019



Table of Contents

Sigles et abréviations	3
I. INFORMATIONS SUR LE PROJET	3
II. RESUME EXECUTIF	4
III. PROGRESS TOWARD OBJECTIVES: ACHIEVEMENTS AND CHALLENGES.....	5
3.1. Objectif 3 (niveau institutionnel): Les ONG congolaises ciblées, les écoles, les institutions et les ministères concernés font preuve d'un soutien durable en matière de programmes et de politiques pour la prévention et la réponse au recrutement de jeunes garçons et adolescents et à l'appartenance à des groupes violents	5
3.1.1. Principales réalisations	5
3.1.2. Principaux défis et mesures d'atténuation dans la période de la mise en oeuvre 14	
IV. LEÇONS APPRISES	15
V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	15

Sigles et abréviations

AED :	Aide à l'enfance défavorisée
CJCV :	Club des jeunes contre la violence
CONCEPT :	Coalition nationale pour l'éducation pour tous
CP :	Communauté Protectrice
ISL :	Institut Supérieur du Lac
LPI :	Living Peace institute
ONG :	Organisation non gouvernementale
RDC :	République Démocratique du Congo
REEJER :	Réseau des éducateurs de jeunes enfants de la rue
RECOPE :	Réseau communautaire de protection de l'enfant

I. INFORMATIONS DUR LE PROJET

1. Nom de l'organisation:	Réseau des Educateurs des Jeunes et Enfants de la Rue (REEJER)
2. Nom du projet:	Clubs des Jeunes Contre la Violence à Kinshasa (CJCV)
3. Période de financement:	De janvier à Décembre 2018

4. Date :	23	Janvier	2019	Pays du projet:	RDC
-----------	----	---------	------	-----------------	-----

5. Période couverte par le rapport:	Du :	01	01	2018	Au :	31	12	2018
-------------------------------------	------	----	----	------	------	----	----	------

6. Résumé du projet:	Les Clubs de Jeunes Contre la Violence, ou CJCV (en anglais YMCAV : Young Men Clubs Against Violence), est un projet de 4 ans mis à disposition afin de prévenir et répondre à la violence urbaine perpétrée par les gangs des Kuluna. Ce projet a été développé par Promundo-US (Promundo) et Living Peace Institute (LPI), une nouvelle organisation non-gouvernementale (ONG) déclarée en République Démocratique du Congo (RDC) et membre du Promundo Global Network. Le projet traite du sujet de la violence de rue en empêchant les jeunes garçons et adolescents (âgés de 10 à 19 ans) de rejoindre, ou en les aidant à quitter, les gangs locaux, les Kulunas, dont l'influence se fait de plus en plus forte dans trois communes de Kinshasa (Kintambo, Bumbu et Makala). Dans cette optique, le projet encourage le développement positif des jeunes en bâtissant des compétences et des réflexes positifs d'adaptation pour les jeunes hommes et garçons dans les écoles et les centres de jeunesse pour « enfants de la rue. »
----------------------	--

7. But du projet:	Réduire l'adhésion des jeunes (de 10 à 19 ans) aux groupes des gangs
8. Rôle du REEJER dans le projet	REEJER (Le Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la Rue en République Démocratique du Congo) coordonnera et supervisera la mise en place du projet dans l'un des centres de jeunesse de ses organisations membres, AED ; REEJER aidera également à diffuser les résultats du projet avec les centres de jeunesse à travers son réseau, et à soutenir le développement et l'intégration de la programmation dans le système social. REEJER coordonnera le travail effectué avec les centres de jeunesse pour « enfants de la rue » dans les trois communes de Kinshasa.

II. RESUME EXECUTIF

Le présent rapport fait état des activités réalisées par le REEJER pendant l'année 2018, soit du 01 janvier au 31 décembre 2018.

Ces actions ont contribué à renforcer les capacités (i) des éducateurs des centres de jeunesse sur le cadre des ressources développés dans le cadre de ce projet et (ii) des membres de TAG sur les techniques de plaidoyer.

Deux réunions ordinaires et 4 extraordinaires avec les membres du TAG ont été tenues et ont abouti à l'actualisation de la matrice de risque et à la mise en place d'un plan de plaidoyer pour accompagner les actions au niveau institutionnel. Ces rencontres stratégiques ont de renforcer davantage la collaboration avec les autorités politiques et administratives, surtout au niveau local, notamment à travers le Groupe du Comité Technique. Les premières rencontres de plaidoyer ont été organisées à l'attention des autorités des trois Communes pilotes ont abouti sur la signature des décisions créant les clubs des jeunes dans leurs entités administratives.

Trois sessions de formations et différentes missions de suivi et d'évaluation des activités réalisées par les volontaires communautaires formés ont été organisées pendant la période et des recommandations importantes et pertinentes sous forme de plan d'action pour accompagner les jeunes formés et faciliter la pérennisation et l'appropriation du projet ont été formulées.

Une rencontre entre les partenaires au projet (REEJER, LPI, Promundo) et les autorités politiques de la ville Province de Kinshasa a eu lieu pour réfléchir sur l'appropriation et la pérennisation du projet à travers un engagement formelle du Gouvernement Provincial. Cette réunion a été sanctionnée par deux actions (1) que Madame la Ministre, soutienne le plaidoyer auprès des agences ONU pour qu'elles intègrent le TAG et (2) organisation d'une table ronde avec les partenaires d'appui et les bailleurs des fonds à Kinshasa au premier trimestre de l'année 2019, cette activité devra être focalisée à la présentation des résultats du projet pour mobiliser les ressources en vue de répondre à la grande demande que le projet a suscité.

III. PROGRESS TOWARD OBJECTIVES: ACHIEVEMENTS AND CHALLENGES

3.1. Objectif 3 (niveau institutionnel): Les ONG congolaises ciblées, les écoles, les institutions et les ministères concernés font preuve d'un soutien durable en matière de programmes et de politiques pour la prévention et la réponse au recrutement de jeunes garçons et adolescents et à l'appartenance à des groupes violents

3.1.1. Principales réalisations

Produits 311 et 312 : Les centres d'intervention des centres de jeunesse adoptent des cadres de ressources et renforcent leur capacités sur le cadre de ressources développées dans le projet (lignes directrices, cadre d'intervention et plans de mise en œuvre) pour prévenir et répondre au recrutement de jeunes garçons et adolescents (10-19) et à l'appartenance à des groupes violents

En 2018, au total **60 personnes venant de 29 structures ont participé aux formations sur le cadre de ressources.**

Depuis le 06 septembre 2018, une cascade des formations et d'ateliers sur le cadre de ressources ont été organisées par REEJER dans les centres d'encadrements de jeunes. L'objectif de ces ateliers **consistait d'une part à renforcer les capacités des responsables des centres des jeunes sur l'approche transformationnelle du genre et faire une introduction sur les cadres des ressources et d'autre part d'adopter ces ressources développées dans le projet CJCVC comme outils de référence à intégrer dans les différents programmes dans les écoles et dans les centres d'encadrement des jeunes pour éviter l'adhésion des ces derniers dans les groupes de gangs.** REEJER a réuni 60 personnes (dont 44 hommes et 16 femmes) constituées des responsables des centres et acteurs dans le domaine de social.

Ces ateliers se sont organisés en deux tours en raison de trente personnes par session pendant deux. Cela pour permettre les bonnes conditions du travail mais aussi selon les disponibilités des participants. La première session de deux jours a été organisée du 06 au 07 septembre 2018 et la seconde du 13 au 14 septembre 2018. Ces formations se sont déroulées dans la salle de formation du REEJER.

Les travaux s'étaient focalisés sur la présentation et le renforcement des capacités des participants sur le manuel du facilitateur. Les échanges et les discussions se sont plus concentrés sur les sessions 2, 3, 4 et 5 pour permettre aux participants d'avoir des notions de base sur le genre et le cycle de violence.

Selon l'agenda, la première journée a été consacrée à la présentation du projet, l'approche transformationnelle du genre, présentation des ressources développées dans le projet et des travaux en groupe sur les questions suivantes :

- Question 1 : Est-ce que les approches utilisées dans les centres sont-elles transformationnelles du genre ?

- Question 2 : Que peut-on faire pour les rendre les centres d'encadrement des jeunes des centres transformationnels du genre ?

Les résultats des activités dans les travaux en groupes se présentent comme suit :

Tableau 1 : Résultats de travaux de groupe formation sur le cadre de ressource REEJER

Partenaires	Secteurs	Question 1	Question 2
REEJER	Affaires sociales	Dans les centres, la plupart des centres ont des pratiques et approches aveugles c'est à dire, qui ne sont pas sensible au genre. Ils font des activités ne tenant pas compte ni du genre ni de la dimension transformationnelle. Pour la plupart, ils font les activités accommodantes soit en se contentant dans l'encadrement par exemple des filles à la coupe et couture et / ou en esthétique et les garçons sont orientés en menuiserie, en maçonnerie ou en mécanique. Il s'agit dans ses structures les programmes exploitatifs soit accommodants. Sauf dans une école où on a pensé que leur programme est transformateur du genre parce qu'ils enseignent la leçon de l'éducation à la vie entre les filles et garçons en luttant contre la violence physique et psychologique	Pour rendre les centres d'encadrement de jeunes de centres transformationnels du genre, il faut former tous les centres sur l'approche transformationnelle et intégrer les outils du projet CJCJ dans les activités au sein de centres de jeunes Il faut faire le plaidoyer auprès des autorités des structures d'encadrement des jeunes afin d'intégrer le programme transformateur du genre dans le curriculum ; Doter de l'outil de formation aux participants qui pourront l'exploiter au fil du temps dans les interventions

Le REEJER en collaboration avec LPI, va procéder à la distribution des ressources et outils du projet aux centres ayant été formés sur le cadre de ressources. Il pourra organiser des rencontres et des visites pour assurer que le processus d'intégration des ces approches dans le curriculum des centres est en train de se faire. Dans ces visites, les points d'entrée pour le plaidoyer vont être dégagés et orientés dans les réunions de TAG.

Produit 321: Les principales parties prenantes nationales et internationales sont informées des stratégies, des politiques et des programmes qui peuvent aider les jeunes vulnérables à se concentrer sur l'éducation et à ne pas rejoindre les groupes violents

a) Plan de plaidoyer

Afin de mieux circonscrire les actions de plaidoyer, le REEJER avait travaillé sur le plan de plaidoyer qui avait été soumis pour validation aux membres de GCT. Au terme des actions menées, ce plan se fixe comme résultats :

- Que soient prises par les bourgmestres, des décisions administratives et politiques instituant les clubs des jeunes contre la violence dans tous les quartiers des trois communes pilotes du projet (Bumbu, Kitambo et Makala)
- Que les centres d'accueil et d'accompagnement des jeunes, sous l'autorité du Ministère des affaires sociales et du Genre, intègrent dans leur programme, les modules de formation tel que repris dans le manuel du facilitateur des clubs des jeunes du projet CJCv à Kinshasa.
- Que soient mis sur pied des programmes pour les formations professionnelles et l'accompagnement à l'emploi des jeunes formés dans les CJCv, dans les centres de promotion sociales étatiques et privés.

b) Réunions TAG

En 2018, **2 réunions TAG sur 4 prévues ont été tenues (la réunion du 27 avril et 3 juillet 2018)**. En moyenne 23 personnes ont pris part dont 5 femmes et 18 hommes. **Cela porte à 6/13 soit 46,15% les réunions TAG qui ont été organisées parmi les réunions régulières depuis le début du projet.** Le nombre d'intervenants nationaux et internationaux qui assistent aux réunions régulières de plaidoyer est de **47 personnes**.

Les réunions se sont tenues dans la Salle RAFKIN (Salle KIMBUTA), située au croisement des avenues MUSHI et KALEMBELEMBE dans la Commune de LINGWALA. Elles ont été présidées par le Directeur du Cabinet du Ministre Provincial en charge de l'Education, Enseignement et Genre.

La première réunion avait constitué une occasion pour les nouveaux membres de TAG de s'informer sur le projet et le niveau de progrès, pour les partenaires de présenter les stratégies de plaidoyer dans le système solaire et dans le système social mais aussi c'est fut l'occasion de présenter la décision portant mise en place de cadre d'encadrement des jeunes dans les communes pilotes.

La deuxième a porté sur le niveau du progrès du projet « Club des jeunes contre la violence à Kinshasa », CJCv en sigle; les échanges et validation de la décision portant renforcement du cadre d'encadrement des jeunes dans les communes pilotes du projet, l'analyse des risques pendant la réalisation du projet, la préface du manuel de facilitateur, la visite des membres du TAG dans les clubs des jeunes et les ateliers des experts pour le plaidoyer.



Les personnalités régulières dans ces réunions sont entre autre (1) Le Directeur du Cabinet du Ministre provincial en charge de l'éducation, Enseignement et Genre (niveau provincial), (2) Le Conseiller du Ministre des Affaires Sociales (niveau national), (3) Le Chef de Bureau à la Direction d'Intervention pour la Protection de l'Enfance (niveau national), (4) Le Chef de Direction au Ministère de Genre, Enfant et Famille (niveau national), (5) Point focal Genre et Chef de division au département de Protection de l'Enfant et Prévention contre les Violences sexuelles, en sigle PEPVS (niveau national), (6) Chef de Bureau au département PEPVS (niveau national), (7) du Secrétaire rapporteur du comité de suivi au Ministère de Plan (niveau provincial), (8) Chef de la Division Urbaine de la ville de Kinshasa (niveau provincial), (9) Bourgmestres des Communes Makala et Bumbu (niveau

provincial), (10) Sous-Proved au Ministère de l'EPSP (niveau provincial), (11) Sous-Proved des communes Kintambo et Makala (niveau communal), (12) Assistante sociale DUAS / membre des Communautés Protectrices (niveau communal), (13) Chargée de partenariat à HPP – CONGO (niveau International), (14) Staffs de Living PEACE pour le projet YMCAV (Coordonnatrice du Projet, Chargé de Suivi et évaluation, Chargé de Communication, Assistant coordonnatrice au niveau national), (15) Staffs de REEJER (Chargé de projet YMCAV, Coordonnateur des pôles, Chargée de suivi et évaluation au niveau national), et (16) Chargé de programme au CONEPT (niveau national).

La réunion a connu la participation de 24 personnes dont 21 hommes et 3 femmes de différentes catégories. On a noté la une bonne représentation de la police et la division des affaires sociales. On a noté aussi la présence du Conseiller Culturel du Gouverneur de la ville province de Kinshasa, deux Bourgmestres notamment celui de Makala et de Bumbu et les représentants des ONG membres de TAG.

Après échanges, il y a des constats:

- (1) Les membres des ONGI et du système de nations unies que LPI a contactés dans le cadre de l'élargissement du TAG n'étaient pas venus à la réunion;
- (2) Il y a nécessité pour les membres de TAG de se rendre sur le terrain pour visiter les activités de jeunes dans les clubs,
- (3) Il y a nécessité de commencer à examiner les lois et programmes en vue de préparer les actions de plaidoyer à haut niveau en matière de lutte contre l'adhésion des jeunes dans les groupes de Gangs;
- (4) Absence du Bourgmestre de Kintambo et l'importance de le rencontrer pour avoir son implication,
- (5) Il y a nécessité pour la commission qui va travailler sur la décision portant renforcement de cadre de jeunes dans les communes d'intégrer les derniers commentaires en vue de sa finalisation.

c) **Cérémonie de signature d'un acte officiel portant création de clubs dans les communes pilotes du projet**

Les Bourgmestres de Makala, Bumbu et Kinshasa, ont signé mercredi, 19 septembre 2018 une décision portant création des clubs de jeunes contre la violence dans leurs municipalités respectives. La cérémonie s'est déroulée dans salle de réunion de la Maison communale de Kintambo sous haut patronage du Gouverneur la Ville de Kinshasa, qui a été représenté par le Vice-Gouverneur, Mr. Clément BAFIBA.



ce

la

le
de

Plusieurs invités, dont les membres du corps diplomatiques et du système des Nations-Unies à l'instar, les Représentants des Ambassades du Canada, de France et de Suède ; le représentant de l'ONU-FEMME et de UNFPA, les Députés Provinciaux ; les membres du Gouvernement provincial dont les Ministres Provinciaux du Genre, de l'Éducation, de la Jeunesse et des Affaires Sociales ont rehaussé de leur présence cette cérémonie. Les partenaires techniques et financiers, les

Bourgmestres des autres Communes de la Ville de Kinshasa ainsi que les Jeunes étaient également de la partie.

Avant la signature de ladite décision, quelques témoignages des bénéficiaires du projet à savoir un jeune qui a participé aux formations dans les clubs, son parent et un officier de la police qui a été formé par Promundo et LPI ont été présentés.

Plusieurs allocutions ont été dites. Dans les propos de Helen Holm, la Chargée des Coopérations de l'Ambassade de Suède et Représentant du bailleur de fonds du projet, il a été noté la détermination de l'Ambassade de Suède en RDC de poursuivre son soutien au projet vu ses résultats sur le terrain. Pour sa part ; Madame Olenga, Ministre Provinciale de l'Education, Environnement et Genre, a invité les autres bailleurs de fonds à appuyer les efforts visibles du projet sur le plan financier pour que ce projet puisse prendre en compte les autres communes non encore touchées. Elle a émis le souhait, pour le projet de créer aussi les clubs des filles qui jouent également un double rôle dans la question de violence urbaine en tant que vecteurs entraînant les jeunes garçons mais aussi en tant que victime de la violence.

Pour clore la cérémonie, le Vice-Gouverneur a pris acte et a recommandé aux autres communes de s'inspirer de ces 3 communes pour s'attaquer efficacement au banditisme sous toutes ses formes dans la ville de Kinshasa.

Le travail de REEJER pour la suite consistera à accompagner les communes dans l'appropriation effective des approches dans les activités d'encadrement des jeunes pour prévenir les violences et réduire la violence impliquant les jeunes.

Vidéo Link : <https://drive.google.com/open?id=1tHTCBpKsCyDKZo8CrvcHIDl2PGFRWa5K>

d) Les autres réunions extraordinaires

A part les réunions ordinaires les membres du groupe de conseil technique ont tenu d'autres réunions en ordre extraordinaires.

En date du 10 août 2018, une réunion extraordinaire a été organisée portant sur les points suivants :

- Valider la décision des Bourgmestres
- Planifier les réunions trimestrielles de TAG
- Identifier les experts qui vont commencer à faire les analyses des lois et programmes pour le policy brief
- Divers

Par rapport à la validation de la décision portant création de clubs dans les communes pilotes du projet les amendements ont été apportés au draft de la décision portant intégration des clubs de jeunes dans les activités de communes pilotes du projet.

Il a été décidé de développer une note technique et d'engager le REEJER dans le contact avec les ministères provinciaux pour obtenir le programme de la commémoration de la signature

Par rapport à la planification des réunions trimestrielles de TAG, un planning des activités de TAG a été discuté et développé avec les membres de TAG. Cela permet d'annoncer les réunions avant et de remédier aux questions des absences dans les réunions TAG. Ainsi, compte tenu du processus électoral en RDC, les participants ont souhaité à ce que le plan prenne en compte toutes les actions/activités restantes pour l'année 2018 pendant la période d'Août à Octobre ou soit jusqu'au début du mois de novembre 2018.

Par rapport à l'identification des experts qui vont commencer à faire les analyses des lois et programmes pour le policy brief. Les Bureaux suivants ont été identifiés :

- Ministère de l'éducation au niveau national
- Ministère de la jeunesse
- Ministère des Affaires Sociales
- Ministère de Genre, Enfant et Famille
- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation

La réunion a connu la participation de 9 personnes dont 1 femme et 8 hommes.

En date du 15 aout 2018, les membres du TAG ont tenu une réunion sur l'analyse de risques. Cette réunion a connu la participation de 8 personnes dont 5 personnes de la PNC et 3 personnes de la société civile. Dans le déroulement des activités on a commencé par identifier les différents risques, procéder à l'analyse, puis on a proposé des actions. La réunion s'est déroulée dans le Bureau de REEJER.

Les éléments d'analyses de ces quatre risques identifiés ont été les suivants :

1. *Instabilité politique liée aux tensions autour des élections de 2018 en RDC est du type politique.* Les actions ci-après ont été envisagées : sensibiliser les jeunes sur leurs droits et sur la non-violence ; et les jeunes à leur tour de sensibiliser les pairs sur la non-violence ; échanger avec leurs pairs des jeunes politiques sur la non-violence, évacuer les jeunes en cas d'attaque ; dans le cas plus difficile, geler les rencontres pendant la période éventuelle des troubles.
2. *Incursion des groupes de gangs dans les centres et Clubs de jeunes.* Ce risque est du type social. Au niveau de la prévention, les experts ont proposé des actions suivantes : informer le Bourgmestre et la PNC (CIAT) avec cartographie et plan de réunion qui précise le lieu, le jour et l'heure de la rencontre pour des mesures appropriées.
3. *Politisation des financements orientés vers les jeunes* : ce risque est du type Politique et diplomatique. Interdire les pratiques d'argent au sein des clubs de jeunes (jeux de hasard, ristourne etc.), interdire d'accepter d'autres appuis pouvant corrompre la conscience des jeunes notamment du domaine politique surtout pendant toute la période des élections.
4. *Rupture de financement du bailleur.* Il est du type finance et partenariat. En termes d'actions, les experts ont réfléchi sur : développer des projets d'autofinancement (AGR) dans la mesure du possible par les structures et ce, pendant le projet que les structures ont encouragé les communes pour leur appui qui sera le bienvenu pour la pérennisation des activités.



Les grands succès de TAG dans la période, on note :

- La validation de la stratégie de plaidoyer
- La production de la matrice de risque
- La production d'une décision portant intégration des clubs dans les communes pilotes
- L'appui à l'organisation d'une visite à Goma et formation sur les stratégies de plaidoyer

Produit 322: Les principaux membres du réseau assistent à un atelier de renforcement des capacités sur les compétences et stratégies associées pour la prévention et la

réponse au recrutement de jeunes garçons et adolescentes (10-19 ans) et à l'appartenance à des groupes violents

a. Atelier de présentation du projet et de préparation des ateliers sur le cadre de ressources

En 2018, **120 personnes ont participé** à l'atelier de présentation du projet et de renforcement de capacité sur la méthodologie du projet. Du 19 au 20 avril 2018, REEJER a mobilisé les personnels membres du réseau de REEJER dans la salle « Hall Melle Françoise Demeyer » dans le cadre du renforcement des capacités des responsables sur la méthodologie du projet.

Au total 120 éducateurs et personnels de centres ont été réunis. Les réunions se sont tenues en cascade pendant deux jours en réunissant chaque fois 60 participants.



L'objectif des ces réunions consistait à présenter le projet et la méthodologie LP dans le perspectives de tenir un atelier sur la validation de cadre de ressources qui doivent intégrer les programmes et les politiques d'encadrement des jeunes dans les centres.

Dans la démarche, REEJER a expliqué le processus de mise en oeuvre du projet depuis son lancement à Kinshasa. Ils ont insisté sur les résultats de la recherche formative pour permettre aux participants de bien s'impressions des normes socioculturelles et le lien avec la violence impliquant les jeunes.

b. Travail avec les leaders communautaires et les communautaires protectrices (CP)

En date du 01 juin au Bureau de REEJER, 20 personnes dont 7 femmes et 13 hommes ont participé à un atelier sur l'état de lieu de la mise en oeuvre des plans d'actions d'accompagnement du projet CJCVC à Kinshasa par les leaders communautaires formés par Promundo. Cet atelier a réuni les leaders communautaires qui avaient participé à une formation sur l'approche transformationnelle du genre organisée par Promundo en octobre 2017 ; venant de trois communes où s'exécute le projet YMCAV. L'objet de cet atelier consistait à comprendre comment les leaders communautaires s'approprient les actions de leurs différents plans d'action et comment ces actions se connectent-elles à l'accompagnement du projet.



Cet atelier a donné une forte impulsion de relance des activités de leaders communautaires à soutenir le projet. Du 17 au 19 octobre 2018, une succession des réunions ont été tenues respectivement dans les communes de Kintambo, Bumbu et Makala entre LPI et les leaders communautaires pour soutenir leur engagement. Dans les communes de Kintambo et Makala, il faut relancer l'engagement des leaders depuis le processus d'identification des jeunes qui vont être

formés pour faciliter le travail de suivi. Pour les phases passées, les partenaires ont été appelés à travailler avec les membres de la CP pour assurer un bon suivi à domicile.

La communauté protectrice de Bumbu semble a plus ou moins avancé dans le travail d'accompagnement des jeunes. Les jeunes ont été recensés et identifiés. Les jeunes majeurs ont reçu des carte de chômeurs et pour mineur on établi le dossier qu'on envoie à la sous division des affaires Sociales pour leur délivrer un certificat d'indigent. Les informations fournies par la responsable des services sociaux et présidente de la comme renseigne que la communauté protectrice a déjà obtenu cinq certificats d'indigence pour les jeunes de la première phase qui devraient intégrer un centre de formation ou être recommander dans une école.

Après différents exposés, le tableau récapitulatif des activités des leaders a été produit :

Tableau 4 : Résumé de quelques actions des leaders communautaires

Communes	Actions réalisées	Résultats
Bumbu	Prise de contact avec les jeunes formés (phase 1 et 2) dans le cadre du projet CJCVC	240 jeunes ont été contactés
	Intégration des jeunes formés dans la communauté protectrice ⁱ	Les jeunes ont été repartis dans 5 pools de la communauté protectrice de Bumbu. Les jeunes d'obédience catholique ont été mis en contact avec les responsables de structures de l'église.
	Réinsertion professionnelle à l'INPP	Le service social a travaillé avec les volontaires. Certains jeunes écoutés ont souhaité réintégrer l'école pour réaliser leurs rêves. La CP de Bumbu a contacté la commune pour obtenir son appui dans l'élaboration des attestations d'indigences pour les jeunes qui doivent étudier gratuitement. Plusieurs jeunes ont aimé les filières de construction, carrelage et électricité. Le processus de leur integration à la formation à l'INPP est encours.
	Élargissement du cadre de protection des jeunes aux autres acteurs de la commune	Les pasteurs, les ONG membres de REEJER, les structures de santé, des droits humains et de l'enseignement de la commune de Bumbu se sont joint à l'action de la communauté protectrice pour soutenir les jeunes formés par le projet.
Kintambo	Sensibilisation des groupes de femmes professionnelles de sexe exploitant aussi les jeunes filles dans la prostitution en vue de mettre fin à l'exploitation sexuelle des jeunes	Les éléments de la PNC et les chefs de quartier ont été mobilisés pour aller faire de la visite et l'échange avec les femmes prostituées pour décourager l'abus des petites filles
Makala	Identification des jeunes formés et leur orientation dans la structure de formation professionnelle CCM (communauté du chemin neuf)	Les membres de la CP ont lancé le processus d'identification des jeunes après écoute pour voir leur orientation en vue de les orienter dans les filières de métier.
	Tenue de réunions avec les	Les membres de la CP ont commencé des

chefs d'écuries de gangs 2 fois par semaine par la communauté protectrice	réunions pour envisager les actions avec les groupes de gangs pour monter un garde fou contre l'influence de jeunes formés à rejoindre les groupes de gangs
---	---

c. Atelier de réflexion sur les leçons apprises dans le projet et formation sur les techniques de plaidoyer

Du 12 au 15 novembre 2018, 22 personnes dont 10 membres de TAG, 3 partenaires de mise en oeuvre et 9 staffs de LPI ont renforcé leurs connaissances dans les techniques de plaidoyer.

La formation a été axée sur :

La définition du concept plaidoyer, le pourquoi faire le plaidoyer, comment faire un plaidoyer, comment créer une stratégie de plaidoyer, le message de plaidoyer, les activités de plaidoyer, quels sont les acteurs, etc. (cfr. Présentation Shamsi).

Dans la démarche participative, les participants ont participé aux exercices relatifs aux concepts clés du plaidoyer, la définition d'un message smart pour le plaidoyer et à d'autres activités sous forme de jeux des rôles pour mener un plaidoyer.



Des discussions sur la présentation des différents groupes les recommandations suivantes ont été formulée : « *Quand vous poser un problème, il faut vous rassurer que vous maitrisez votre sujet et aller directement au but surtout quand êtes devant un décideur.* »

Produit323: Les principaux acteurs nationaux et internationaux et les membres du réseau assistent au lancement des résultats du projet.

Voir rapport annuel 2016

Suivi et évaluation des réalisations des volontaires communautaires après leur formation

a) Suivi et évaluation des actions des volontaires communautaires formés

Au mois de septembre 2017, Promundo et Living Peace Institute ont formé des volontaires communautaires constitués des leaders religieux, leaders politico administratives locaux et les membres de structures communautaires locales pour soutenir le changement des jeunes formés dans les clubs. Le REEJER a organisé des réunions avec ces volontaires communautaires en vue **de faire un état de lieu sur leurs réalisations selon le plan d'actions qui avaient été développés pendant les formations.** Ces réunions ont permis de relancer leur engagement dans les actions d'appui au projet mais aussi de créer un contact de ces volontaires avec les différentes communautés protectrices.

De ces rencontres, il est apparu que les jeunes formés ont reçu l'appui de ces volontaires qui les ont intégrés dans les programmes des communautés protectrices. Certains jeunes ont été orientés vers les centres de formation professionnelle, notamment à l'Institut national de préparation professionnelle (INPP), moyennant des certificats d'indigences délivrés par le Ministère des Affaires Sociales.

Les rencontres prochaines avec les communautaires protective vont se focaliser sur la collecte de ces différentes informations pour soutenir les résultats du projet.

b) Atelier de travail avec les psychologues potentiels sur la prise en charge des jeunes sur la non violence

Lors de la descente sur terrain faite par l'équipe au projet « CJCv » avec la consultante, il a été remarqué certains jeunes parmi ceux qui suivent la formation dans les clubs présentaient des signes de trouble psychologique ;

Pour pallier à ce problème, le REEJER et Leaving Peace Intitute, ont organisé un atelier à l'intention des formateurs et superviseurs des clubs des jeune ainsi que trois psychologues pour les former sur l'identification des cas des jeunes présentant les signes de troubles de comportement ou psychologique. .



L'objectif était de définir, clarifier et planifier les activités et/ou tâches afin d'offrir à ces jeunes un accompagnement adéquat. Il s'agit donc de doter de ces acteurs de compétences nécessaires, afin de mieux interagir avec les médecins psychologues si nécessaire.

Le REEJER a saisi l'occasion pour enrichir et faire adopter les fiches d'identification, d'accompagnement et de suivi des jeunes présentant des troubles psychologiques.

8 personnes, dont 3 femmes ont pris part activement à cet atelier. Cet atelier a permis (1) l'identification des psychologues potentiels (liste en annexe), (2) le renforcement des capacités des participants sur la procédure d'identification des jeunes qui présentent des troubles de comportement pour la prise en charge psychologique et clinique, (3) l'adoption et enrichissement de trois fiches assurés, et (4) contact des cliniques de prise en charge.

3.1.2. Principaux défis et mesures d'atténuation dans la période de la mise en oeuvre

En ce qui concerne les ateliers et formations sur le cadre de ressources, deux défis majeurs ont été notés (1) c'est le fait que le temps consacré à ces formations a été insuffisant (soit 2 jours). Les participants ont estimé que la deuxième journée devrait être étendue sur 5 autres jours pour leur permettre de bien assimiler la matière contenue dans le manuel du facilitateur. Par ailleurs, ils ont estimé également que tous les centres et toutes les écoles et mêmes les autres structures que les jeunes fréquentent que ça soit dans les communes du projet ou en dehors des communes ciblées le projet devraient être impliqués dans les formations. (2) Un autre défi est lié au fait que les différentes structures représentées par les différents participants n'ont pas reçu les ressources qui ont été adoptées dans les ateliers. Cela est dû au fait que le manuel finalisé n'avait pas encore été préfacé par le Gouvernement Provincial de la ville province de Kinshasa. Pour faire face à ces différents défis, nous avons communiqué avec les participants en donnant des explications objectives par rapport ces difficultés et avons donné des promesses de la distribution des ressources selon leur participation consignées dans les listes de présences.

Par rapport aux activités dans le TAG, le défi majeur concerne la régularité et la ponctualité des participants dans les réunions ordinaires et extraordinaires du TAG. Sur 49 personnes attendues dans les réunions ordinaires, on a noté la présence de 24 personnes soit 48,9% de participation. Que ce soit dans les réunions ordinaires ou extraordinaires, les participants aux réunions n'ont pas observé le temps.

Par rapport aux réunions GCT, le principal défi est d'amener les membres de GCT de s'approprier le projet et de toujours travailler sur l'anticipation des risques devant entraver la mise en œuvre du projet. D'où l'importance de toujours actualiser la matrice de risque.

Signalons le changement politique qui entraîne notamment le départ de certaines personnes politiques, qui par ailleurs sont très impliqués dans le projet.

Aussi comme experts, le souhait serait de voir le TAG se mobiliser pour analyser la politique et les programmes de l'état en matière de protection des jeunes contre la violence.

Par rapport aux activités communautaires avec les CP, le défi se présente en termes de manque de ligne budgétaire pour soutenir l'engagement des CP dans l'accompagnement du projet. Il faut un niveau très élevé du volontariat et d'expertise pour profiter de toutes les occasions de réunion avec les personnes.

IV. LEÇONS APPRISSES

Pendant l'année, le projet a noté, une forte volonté politique des membres de GCT et forte visibilité du projet au niveau officiel. Les membres de GCT ont participé activement aux réunions et dans différentes commissions pour accompagner le projet.

Au niveau de leaders locaux et volontaires communautaires, le projet note un niveau élevé d'adhésion à l'approche. Le besoin d'autres formations se sont révélés importants.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Durant l'année 2018, les activités de REEJER dans le cadre de ce projet ont connu une progression remarquable. Les avancées importantes ont été remarquées tant au niveau d'implication politique que de renforcement des capacités, surtout des volontaires communautaires.

Une décision importante politique a été prise par les bourgmestres de 3 communes pilotes. Le Ministère Provincial de la Population, Décentralisation et Sécurité a fait une note circulaire demandant à toutes les communes d'imiter les trois communes pilotes de ce projet pour implanter les clubs des jeunes dans leurs entités administratives.

Pour la prochaine année, il faudra se focaliser notamment sur le (la) :

- Mettre en œuvre la stratégie de sortie (pérennisation et accompagnement des changements qui a été développée dans l'atelier de réflexion sur les leçons apprises sur le projet
- Faire les analyses spécifiques des politiques et programmes dans le système scolaire et social et produire un Policy brief pour bien orienter les actions des de plaidoyer dans l'accréditation de la méthodologie dans la méthodologie.
- Soutenir les activités communautaires pour le suivi de changement observé auprès des participants au projet.

Fait à Kinshasa, le 15 février 2019

Matondo KASESE
Chef de Projet

Rémy MAFU
Coordonateur Général

ⁱ C'est une structure instituée au niveau de service social de la commune regroupant diverses organisations communautaires de base.